



Réponse aux feux de forêt

Document explicatif sur la gestion des feux de forêt



Pour déterminer les mesures à prendre en réponse à un feu de forêt, il faut trouver le juste milieu entre l'utilité du feu dans la nature et la protection des biens importants pour les personnes.

En effet, le feu fait partie intégrante de l'écosystème et joue un rôle essentiel pour la santé de nos forêts et pour les animaux sauvages qu'elles abritent. La gestion des feux de forêt reste toutefois nécessaire, car certains peuvent représenter une menace pour **les collectivités, les populations humaines et les biens de valeur**, sur le plan aussi bien social que culturel et économique.

Le présent document explique comment les gestionnaires des feux de forêt établissent l'équilibre entre l'utilité du feu dans la nature et la protection des biens importants pour les personnes.

Après le déclenchement d'un feu de forêt

- **Chaque feu de forêt fait l'objet d'une évaluation.** La marche à suivre dépend de l'évaluation hiérarchique des éléments menacés :

- La vie humaine est TOUJOURS la priorité, y compris **la vie et la sécurité des intervenants**;
- Les propriétés (par ex. les collectivités, les biens immobiliers et les infrastructures);
- Les ressources culturelles de valeur (par ex. les campements traditionnels ainsi que les sites historiques ou archéologiques);
- Les ressources naturelles de valeur (p. ex. les

habitats clés du caribou, les zones principales de chasse ou les zones d'exploitation commerciale du bois).

- L'évaluation prend également en considération les facteurs suivants :
 - Les objectifs de gestion des terres et des ressources;
 - Les ressources disponibles (matériel, personnel et services) pour lutter contre les menaces qui planent sur les biens;
 - Les conditions météorologiques actuelles et prévues (et la façon dont elles influent sur le comportement des feux) ainsi que l'activité avérée ou potentielle des feux dans les différentes régions des TNO;
 - Lorsque des propriétés ou des ressources sont menacées, la valeur relative de ce qui est menacé;
 - Les meilleures connaissances locales, autochtones et scientifiques disponibles, obtenues lors d'échanges avec les collectivités, le public, les chercheurs et les gestionnaires des feux de forêt.

Prise de décisions d'intervention

- S'il menace des personnes, des propriétés ou des infrastructures clés, **un feu de forêt fera très vraisemblablement l'objet d'une intervention**

immédiate. Il se peut que des personnes soient déplacées des zones menacées à des fins de protection.

- Ces décisions peuvent évoluer tout au long de l'intervention en fonction de la disponibilité des ressources, de l'activité du feu et des conditions météorologiques.
- Les décisions ne sont **JAMAIS** prises à la légère : à l'origine de chaque décision se trouvent **TOUJOURS** plusieurs gestionnaires des feux formés dans leur domaine, qui se basent sur le plus grand nombre de renseignements disponibles, y compris les connaissances autochtones et locales.

Types d'intervention en réponse aux feux de forêt

- **Attaque initiale** : des ressources sont immédiatement mobilisées sur les lieux du feu de forêt pour tenter de le maîtriser.
- **Action limitée (ou modifiée)** : le feu fait l'objet de mesures de gestion de façon à limiter les risques pour les structures ou pour d'autres biens. Il peut notamment s'agir d'installer des gicleurs ou de brûler préventivement les zones entourant des chalets ou des infrastructures.
- **Action soutenue** : des efforts de lutte à long terme sont nécessaires pour combattre le feu, au-delà de la période d'attaque initiale.
- **Action différée** : les efforts de lutte démarrent lorsque la croissance du feu atteint un seuil critique ou lorsque les ressources disponibles sont libérées de leurs missions précédentes.
- **Surveillance** : le feu fait l'objet d'une surveillance étroite de façon à lui permettre de suivre son cours naturel, mais les ressources restent prêtes à être déployées pour protéger les biens si le feu vient à progresser.
- Certains feux de forêt peuvent faire l'objet d'une intervention immédiate, laquelle est susceptible d'évoluer au fil de la situation. Par exemple, si toutes les structures se trouvant sur la trajectoire d'un feu ont été protégées, que le feu est passé et qu'il ne reste plus aucun bien à protéger, le feu peut faire l'objet d'une simple surveillance.

lourd intègrent directement dans le périmètre du feu, pour déverser de l'eau directement sur celui-ci et réduire son intensité, par exemple. Cette tactique convient uniquement lorsque le feu est peu actif et qu'il peut être géré en toute sécurité.

- **Attaque indirecte** : des équipes de pompiers, de pilotes d'aéronefs et de conducteurs d'équipement lourd intègrent en dehors du périmètre du feu afin de retirer le combustible forestier qui pourrait se trouver sur sa trajectoire (établissement de pare-feu, préparation de lignes de suppression ou opérations de brûlage, par exemple) ou de protéger les biens (installation de gicleurs, largage de retardant), de façon à orienter le feu loin des zones importantes et à réduire le risque d'endommagement des biens vulnérables.
- La lutte contre d'importants feux de forêt nécessite



souvent de combiner une attaque directe et une attaque indirecte.

- Les ressources disponibles, la taille et l'intensité du feu, les caractéristiques de la zone (marécageuse ou sèche, sol rocailleux ou stable), les conditions météorologiques, la visibilité et bien d'autres facteurs sont pris en considération lorsqu'il s'agit de déterminer la tactique la plus adaptée.

À savoir

- Un feu de forêt important **ne brûle généralement pas tout sur son passage**.
 - Certaines zones seront particulièrement dangereuses, tandis que dans d'autres, le feu sera peu actif, voire pas du tout.
 - Des couloirs entiers d'habitat pour la faune

Types de tactiques

- **Attaque directe** : des équipes de pompiers, de pilotes d'aéronefs et de conducteurs d'équipement

- sont souvent épargnés par les feux de forêt.

 - Les zones brûlées peuvent fournir de nouveaux habitats à d'autres espèces sauvages.
 - Les TNO comptent **la plus grande zone d'intervention (80 millions d'hectares de forêts)** pour la gestion des feux de forêt à l'échelle du Canada.
 - Le manque de routes dans plusieurs régions constitue une **difficulté majeure** aux TNO, alors que ce n'est pas le cas dans la plupart des provinces.
 - Les efforts de lutte **ne garantissent pas la maîtrise de chaque feu de forêt.**
 - Si un feu de forêt est trop important, trop intense (notamment à cause de la sécheresse et de l'accumulation de combustible forestier) ou alimenté par des vents violents, **les moyens de juguler sa croissance sont parfois extrêmement limités.**
 - Dans ces conditions extrêmes, les avions-citernes peuvent devenir inefficaces, au point même qu'**aucune force humaine** ne peut empêcher le feu de croître.
 - Nous ne mobilisons **jamais** de pompiers ou de pilotes **lorsque la situation n'est pas sécuritaire.**
 - Autrement dit, en cas de danger grave (mauvaise visibilité et comportement extrême du feu), nous attendons que les conditions soient sécuritaires pour intervenir.
- Tous les feux de forêt ne sont pas à combattre**
- Il n'est pas **possible** ni même **souhaitable** de lutter contre tous les feux de forêt.
 - Nous intervenons généralement dans un cas sur trois aux TNO.
 - Les saisons marquées par des feux d'envergure, comme en 2023, nous empêchent considérablement :
 - d'affecter suffisamment de ressources à la lutte contre les feux pour veiller à ce que le personnel d'intervention se repose adéquatement;
 - d'envoyer les ressources nécessaires (et de les utiliser efficacement) dans les zones touchées, la plupart des régions des TNO n'étant accessibles que par avion.
 - La suppression de tous les feux de forêt nuirait à leurs bienfaits naturels majeurs pour le paysage et favoriserait même, à l'avenir, l'apparition de feux plus importants et plus difficiles à maîtriser.
- Les conséquences de la lutte contre les feux de forêt**
- Au Canada (y compris aux TNO), les gestionnaires des feux de forêt s'efforçaient auparavant d'éteindre la majorité des feux, ce qui s'est traduit par une suppression de ce phénomène dans le paysage et par un bouleversement de la composition naturelle des forêts : les arbres de tailles, d'espèces et d'âges divers ont été remplacés par des forêts plus uniformes et matures.
 - En l'absence de feux de forêt, le combustible forestier (branches, feuilles, arbres morts) s'accumule, prêt à brûler. S'il prend feu, cela peut provoquer des feux d'ampleur **extrêmement difficiles** à maîtriser. C'est la raison pour laquelle de moins en moins d'offices canadiens font le choix de lutter contre tous les feux qui se déclarent.
 - Si nous combattons tous les feux de forêt, la forêt **ne se renouvelle pas ou ne repousse pas** de façon naturelle. Le combustible forestier s'accumule, certains nutriments ne pénètrent plus dans le sol et des espèces d'arbres (comme l'épinette) ont plus de difficulté à se reproduire, tandis que d'autres (dont le pin gris) ne peuvent tout simplement plus le faire.
 - La faune est également affectée par la suppression des feux de forêt. En effet, les zones brûlées constituent un habitat essentiel pour certains animaux; si les feux de forêt venaient à être massivement éliminés, ces espèces animales se retrouveraient donc privées d'un habitat de choix.
 - **Nous intervenons toujours contre les feux les plus susceptibles de menacer les biens importants pour les populations humaines.** Nous laissons toutefois les feux suivre leur cours naturel, en raison de leur rôle important dans l'environnement, ce qui aide à prévenir l'apparition d'autres feux plus difficiles à maîtriser à l'avenir.

